

# Quel recours à la formation pour les adultes en 2022 ?

En 2022, en France, 47% des adultes ayant terminé leur formation initiale déclarent avoir suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, que ce soit dans un but professionnel ou personnel. Les personnes en emploi se forment davantage (57%) que celles qui se déclarent au chômage (43%) ou inactives (21%), essentiellement du fait de la formation à but professionnel. La part des adultes formés dans un but professionnel se maintient par rapport à 2016 pour les personnes en emploi; elle augmente pour les chômeurs et les inactifs, dans un contexte de mise en place de mesures en faveur de la formation destinées à ces publics.

L'accès à la formation à but professionnel s'accroît avec le niveau de diplôme; il est nettement plus fréquent pour les cadres que pour les ouvriers, ainsi que pour les salariés des grandes entreprises privées et ceux du secteur public. Les seniors participent moins souvent que les adultes plus jeunes à des formations, en particulier dans un but professionnel. Les résidents des DOM et des quartiers prioritaires de la politique de la ville accèdent également moins souvent à la formation.

## Près de la moitié des adultes formés en 2022

En 2022, en France, 47 % des personnes âgées de 18 à 69 ans ayant terminé leur formation initiale déclarent avoir suivi au moins une formation (encadré 1) au cours des douze derniers mois (tableau 1), soit 18 millions de personnes (pour une comparaison européenne, [éclairage A en ligne](#)).

Les formations peuvent être de natures diverses. Certaines permettent d'obtenir un diplôme ou un titre reconnu (formations formelles), d'autres (formations non formelles) n'octroient aucun

diplôme, mais peuvent donner lieu à une certification (certificat de qualification professionnelle, permis, etc.). Hors formation initiale, très peu de personnes (1 %) suivent des formations formelles. Il s'agit essentiellement de jeunes adultes reprenant des études après une interruption de plus d'un an (pour plus de précision, [encadré A en ligne](#)).

La quasi-totalité des personnes formées en 2022 suivent au moins une formation non formelle. Les formations non formelles peuvent être suivies dans un but professionnel, que ce soit dans le cadre d'un emploi ou d'une recherche d'emploi, ou dans un but personnel. Le taux d'accès à celles à but professionnel s'élève à 36 %, contre 20 % pour celles à but personnel.

## Les personnes en emploi davantage formées que celles se déclarant au chômage ou inactives

Toutes formations confondues, les personnes en emploi se forment plus souvent (57 %) que celles se déclarant au chômage (43 %) ou inactives (21 %). Ces différences s'expliquent principalement par les formations non formelles à but professionnel : 49 % des personnes en emploi en ont suivi au moins une, contre 28 % des chômeurs et 5 % des personnes inactives.

Le statut d'activité est celui observé au moment de l'enquête, quelle que soit la situation au moment de l'entrée en formation. Le changement de situation entre l'entrée en formation et la date de l'enquête est plus fréquent pour les personnes se déclarant au chômage à la date de l'enquête. Ainsi, 38 % des formations à but professionnel suivies par des chômeurs au moment de l'enquête ont débuté alors que ceux-ci étaient encore en emploi. Le taux d'accès à la formation des chômeurs au moment de l'entrée en formation est ainsi plus faible : 23 % (pour des précisions de sources et de méthodes, [encadré A en ligne](#)).

## Un taux d'accès à la formation stable depuis 2016, mais en hausse pour les chômeurs et les inactifs

Sur un champ commun aux éditions 2016 et 2022 de l'enquête, celui des personnes de 18 à 64 ans résidant en France métropolitaine et sorties de formation initiale, le taux d'accès à la formation s'est maintenu en six ans, à 51 % ([tableau A en ligne](#)). Cette stabilité s'observe quel que soit le type de formation pris en compte.

Cependant, depuis 2016, certaines catégories de population se forment davantage. Le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel augmente de 4 points pour les chômeurs et de 3 points pour les inactifs (graphique 1). Inversement, il est stable pour les personnes en emploi, qui représentent la grande majorité des personnes âgées de 18 à 64 ans.

Les progressions observées pour les chômeurs et les inactifs interviennent dans un contexte où différentes mesures sont mises en place depuis 2018 en faveur de la formation de ces populations, dont trois en particulier : [le plan d'investissement dans les compétences \(PIC\)](#) visant à favoriser l'accès à la formation professionnelle des publics vulnérables sur le marché du travail ; [le programme « 1 jeune 1 solution »](#), qui, depuis 2020, a pour objectif de faciliter l'insertion sur le marché du travail des jeunes notamment par le biais d'accompagnements, par les missions locales et France Travail (ex-Pôle emploi), et de formations ; la réforme en 2019 du [compte personnel de formation \(CPF\)](#), qui permet de financer des formations sans intermédiaire.

## Moins de formations pour les seniors

L'accès à la formation est stable entre 18 ans et 44 ans (57 %), puis se réduit progressivement jusqu'à 20 % pour les 65-69 ans. S'agissant de la seule formation non formelle à but professionnel, son accès augmente graduellement jusqu'au milieu de carrière et se réduit ensuite, reculant particulièrement à partir de 55 ans. Ainsi, seuls 24 % des 55-64 ans ont suivi une formation non formelle professionnelle, du fait de transitions plus fréquentes vers l'inactivité et d'un moindre accès des seniors à la formation dans le cadre professionnel [1]. Pour les personnes de 55-64 ans en emploi, le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel s'élève à 39 %, contre 54 % des 35-44 ans. Quant au recours à la formation non formelle à but personnel, plus fréquent chez les jeunes, il se réduit au fur et à mesure que l'âge augmente.

Entre 2016 et 2022, le taux d'accès à la formation non formelle professionnelle augmente significativement pour les plus jeunes, une classe d'âge ciblée par plusieurs dispositifs de politique publique (+6 points), ainsi que pour les personnes entre 45 et 54 ans (+4 points), classe d'âge au sein de laquelle les personnes diplômées du supérieur long sont plus nombreuses en 2022 qu'en 2016. Les taux d'accès des autres tranches d'âge stagnent ou s'accroissent de manière moins marquée. Pour l'ensemble des 18-64 ans, le taux d'accès reste stable en moyenne entre 2016 et 2022 par un effet de structure : les personnes plus âgées, moins susceptibles de se former professionnellement, sont plus nombreuses en 2022 qu'en 2016.

TABLEAU 1 | Taux d'accès à la formation des personnes de 18 à 69 ans selon leurs caractéristiques en 2022

En %

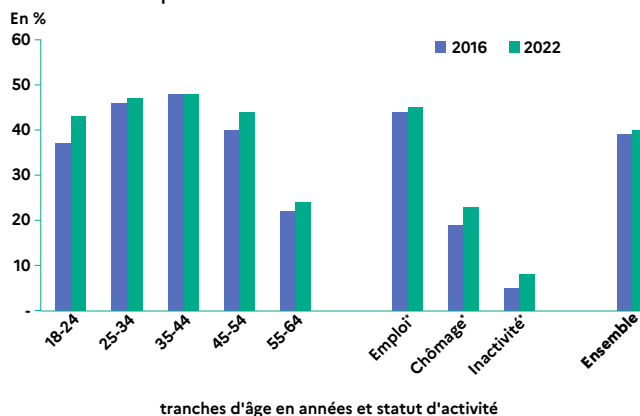
Caractéristiques	Formation formelle ou non formelle	Formation non formelle		
		À but professionnel	À but personnel	Ensemble
<b>Sexe</b>				
Femmes	47	35	24	47
Hommes	46	38	16	46
<b>Âge</b>				
18 à 24 ans	57	42	25	55
25 à 34 ans	57	46	23	56
35 à 44 ans	57	48	21	56
45 à 54 ans	51	43	18	51
55 à 64 ans	35	24	17	35
65 à 69 ans	20	4	18	20
<b>Statut d'activité déclaré au moment de l'enquête</b>				
Emploi	57	49	21	57
Chômage	43	28	21	42
Inactivité	21	5	17	21
<b>Niveau de diplôme</b>				
Inférieur au baccalauréat	27	19	9	27
Baccalauréat ou équivalent	50	37	21	50
Bac+2	60	48	23	59
Supérieur à bac+2	72	58	35	71
<b>Résidence en QPV*</b>				
Oui	31	24	11	31
Non	48	37	21	48
<b>Territoire de résidence</b>				
France métropolitaine	48	37	20	47
Départements d'outre-mer (DOM)	29	22	11	29
<b>Ensemble</b>	<b>47</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>47</b>

\* QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville.

Lecture : en 2022, 47 % des femmes âgées de 18 à 69 ans sorties de formation initiale ont suivi au moins une formation, formelle ou non formelle, au cours des douze derniers mois.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 69 ans sorties de formation initiale. Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

GRAPHIQUE 1 | Taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel en 2016 et 2022



\* La situation d'emploi correspond à celle au moment de l'entrée en formation déclarée par l'enquête ([encadré A en ligne](#)).

Lecture : en 2022, 43 % des personnes âgées de 18 à 24 ans ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois, contre 37 % en 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, sorties de formation initiale.

Sources : Insee-Dares, enquête sur la formation des adultes 2016-2017 ; Insee, enquêtes Emploi T4 2022, T1 2023, T4 2016, T1 2017 ; Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

**TABLEAU 2 | Taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des personnes en emploi au moment de l'enquête en 2022**

Caractéristiques	Taux d'accès
En %	
<b>Statut d'emploi</b>	
Travailleurs indépendants	40
Salariés du public	60
Salariés du privé	47
dont contrats à durée indéterminée (CDI)	49
dont contrats à durée déterminée (CDD) ou intérim	34
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	34
Cadres	68
Professions intermédiaires	60
Employés	39
Ouvriers	33
<b>Secteur d'activité pour les salariés du privé</b>	
Agriculture	31
Industrie	52
Construction	36
Commerce, transports, hébergement, restauration	43
Information et communication	54
Services financiers	67
Services immobiliers	48
Services aux entreprises	51
Enseignement, santé humaine, action sociale	53
Services aux ménages	34
<b>Taille de l'établissement pour les salariés du privé</b>	
Moins de 10 salariés	32
De 10 à 19 salariés	42
De 20 à 49 salariés	51
De 50 à 249 salariés	50
250 salariés ou plus	62

Lecture : en 2022, 40 % des travailleurs indépendants en emploi ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois.

Champ : France, personnes en emploi au moment de l'enquête âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale.

Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

En 2022, comme par le passé, le recours à la formation est équivalent entre les hommes et les femmes tous types de formation confondus. Toutefois, le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (38 % contre 35 %), ces dernières étant plus souvent inactives [2]. En revanche, elles sont davantage à suivre des formations non formelles à but personnel : 24 %, contre 16 % des hommes.

## Un accès à la formation croissant avec le niveau de diplôme

L'accès à la formation varie fortement selon le niveau de diplôme. Tous types de formation confondus, parmi les personnes âgées de 18 à 69 ans en France, 72 % des diplômés du supérieur long (au-delà de bac +2) ont suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, contre 27 % des personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Ce lien entre taux d'accès et niveau de diplôme reste valable qu'il s'agisse d'une formation non formelle à but professionnel ou à but personnel, mais de façon moins marquée pour cette dernière.

Ce résultat est également vrai à statut d'activité donné. Parmi les personnes en emploi, 66 % des diplômés du supérieur long ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois, contre 28 % des

personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des personnes en emploi diffère ainsi nettement selon la catégorie socioprofessionnelle : 68 % pour les cadres et 60 % pour les professions intermédiaires, contre 39 % pour les employés et 33 % pour les ouvriers (tableau 2). Des écarts comparables avaient été constatés lors des enquêtes de 2016 et 2012 [3].

## En Outre-mer, des adultes moins souvent en formation qu'en France métropolitaine

Les résidents des départements d'outre-mer (DOM) se forment moins (29 %) que ceux de France métropolitaine (48 %) (tableau 1). Dans les DOM, à caractéristiques individuelles données (sexe, tranche d'âge, etc.), la participation à la formation reste moins fréquente que dans l'Hexagone.

Les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) se forment moins (31 %) que les habitants des autres quartiers (48 %), notamment du fait de la surreprésentation des chômeurs et des personnes peu diplômées, ces derniers ayant moins accès à la formation que le reste de la population.

## Un recours à la formation non formelle à but professionnel plus répandu dans les grandes entreprises privées et le secteur public

Parmi les personnes en emploi, des disparités d'accès à la formation non formelle à but professionnel existent. Les salariés du secteur public y ont davantage recours (60 %) que ceux du secteur privé (47 %) ou que les travailleurs indépendants (40 %) (tableau 2).

Dans le secteur privé, la participation à la formation varie selon l'activité de l'employeur. Deux tiers des salariés relevant du secteur des services financiers ont suivi une formation non formelle à but professionnel en 2022, et plus de la moitié dans l'industrie, l'information-communication, les services aux entreprises et dans le secteur de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale privés. À l'opposé, seul un salarié sur trois de l'agriculture et de la construction et quatre sur dix des secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration ont suivi une telle formation.

La composition des secteurs selon la qualification des emplois et la taille des établissements expliquent en grande partie ces écarts. Ainsi, les secteurs où les personnes se forment le plus sont ceux où les cadres et les professions intermédiaires sont les plus présents. Ce sont aussi ceux où les établissements de grande taille sont relativement plus nombreux. En effet, les salariés des établissements privés de 250 personnes ou plus se forment presque deux fois plus souvent que ceux des petites structures (62 %, contre 32 % pour les établissements de moins de 10 salariés).

Par ailleurs, le recours à la formation des salariés du privé reste très variable selon le type de contrat. Dans le secteur privé, près de la moitié des personnes en contrat à durée

**TABLEAU 3 | Caractéristiques des formations non formelles à but professionnel, selon le statut d'activité du bénéficiaire à l'entrée en formation en 2022** En %

Caractéristiques	Emploi	Chômage	Ensemble
<b>Durée de la formation (en heures)</b>			
Moins de 4	19	9	19
De 4 à 12	38	20	37
De 13 à 20	18	9	17
De 21 à 60	20	20	20
Plus de 60	6	42	7
<b>Nature de la formation</b>			
Conférence, séminaire	24	17	24
Cours collectif, stage, formation	64	68	64
Cours particulier	4	7	4
Formation en situation de travail	8	7	8
<b>Lieu de la formation</b>			
En partie à distance	5	7	5
Entièrement à distance	26	25	26
Sur site	69	68	69
<b>Initiative de la formation</b>			
Employeur	67	11	64
Individu	32	65	34
Service public de l'emploi	1	24	2
<b>Utilisation du CPF</b>	2	13	3

Lecture : en 2022, 19 % des formations non formelles à but professionnel suivies par des personnes en emploi ont duré moins de quatre heures.

Champ : France, formations non formelles à but professionnel suivies par les sorties de formation initiale et actives à l'entrée en formation.

Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

indéterminée (CDI) ont suivi au moins une formation à but professionnel en 2022, contre seulement un tiers de celles en contrat à durée déterminée (CDD) ou intérim, un constat qui reste comparable à ceux des précédentes enquêtes.

## Des formations plus longues et plus souvent à leur propre initiative pour les chômeurs

70 % des formations non formelles suivies par les personnes en emploi comme au chômage ont un objectif professionnel,

une proportion stable par rapport à 2016. Cependant, les caractéristiques des formations à but professionnel suivies diffèrent pour ces deux groupes.

Les formations non formelles à but professionnel suivies par les personnes se déclarant au chômage à l'entrée en formation sont beaucoup plus longues. En 2022, 42 % ont duré plus de 60 heures, contre seulement 6 % pour celles suivies par les personnes en emploi [4] (tableau 3). Les deux tiers des formations suivies par les chômeurs le sont à l'initiative de leur bénéficiaire et un quart à l'initiative du service public de l'emploi. Les formations suivies par les personnes se déclarant au chômage sont motivées par l'obtention d'un nouvel emploi, avec pour objectif de les aider à trouver du travail et/ou à changer de métier (39 % des formations suivies), à améliorer les perspectives de carrière (18 %) ou à créer une entreprise (18 %) (pour ces motivations, [tableau B en ligne](#)).

Les formations suivies par les personnes en emploi visent plus fréquemment à améliorer les connaissances ou compétences sur un sujet qui intéresse leur bénéficiaire (28 %) ou à mieux faire son travail (24 %). Ces formations répondent également souvent à des obligations à la demande de l'employeur ou suite à des obligations réglementaires (18 %) ou à des changements d'organisation de l'entreprise (14 %). Deux tiers d'entre elles sont à l'initiative de l'employeur.

Seules 3 % des formations non formelles à but professionnel sont financées par le compte personnel de formation (CPF), dispositif qui s'adresse à tous les actifs. Cette part est cependant plus élevée pour les chômeurs (13 %).

Pour les personnes en emploi comme pour les chômeurs, en 2022 près d'un tiers des formations non formelles à but professionnel sont dispensées à distance ou dans un format mixte (sur site et à distance). La formation à distance s'est fortement développée ces dernières années, alors qu'elle était marginale en 2016. Toutefois, les formations non formelles à but professionnel restent dispensées majoritairement sur site (69 %).

**Laila Bentoudja (Insee), Serena Rosa, Hugo Schianchi (Dares)**

## Pour en savoir plus

[1] Dubois J.-M., Fournier C., Lambert M. (2023), « [Comment les séniors envisagent-ils leur avenir professionnel jusqu'à la retraite ?](#) », *Cereq Bref* n° 443, août.

[2] Bernard J., Minni C., Testas A., « [Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés](#) », in Formations et emploi, coll. « *Insee Références* », édition 2018.

[3] Gossiaux S., Pommier P. (2023), « [La formation des adultes](#) », *Insee Première* n° 1468, octobre.

[4] Forment V., Lombardo P., « [La moitié des personnes en emploi ont suivi une formation à but professionnel dans l'année](#) », in Formations et emploi, coll. « *Insee Références* », édition 2018.

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaire de rédaction**  
Thomas Cayet

**Maquettistes**  
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

**Mise en page**  
Dares, ministère du Travail,  
de la Santé et des Solidarités

**Réponses à la demande**  
[dares.travail-emploi.gouv.fr/contact](mailto:dares.travail-emploi.gouv.fr/contact)

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

